

Tribunes publiées dans le Journal n°135



Jean-Philippe Ranquet

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Depuis notre prise de fonction en 2014, nous avons à coeur de préserver votre cadre de vie. C'est un engagement que nous continuons d'honorer chaque jour, avec le service ProxiMesnil. Ce service municipal permet en effet d'assurer la propreté urbaine du Blanc-Mesnil et de veiller au bon entretien de sa voirie.

Avec plus de 4 300 interventions en 2020, ce service apporte une réponse rapide à tout signalement d'une anomalie. Son champ d'intervention est vaste, il peut ainsi intervenir pour des enlèvements de graffitis, la réfection de bordures de trottoirs, des comblements de nids-de-poule ou des désherbages. Dans les cas de dépôts sauvages, l'action menée se fait en étroite collaboration avec la police municipale pour retrouver les auteurs qui encourent une amende de 1 500 euros.

Une fois prévenues, les équipes de ProxiMesnil agissent dans les 48 heures et envoient un courrier à l'auteur du signalement pour le tenir informé du déroulement de l'intervention. Les agents de ProxiMesnil mènent également des actions préventives auprès des habitants, afin de les inciter à prendre des habitudes qui préservent leur environnement, et aussi à se conformer aux règles de civisme.

N'hésitez pas à solliciter le service ProxiMesnil qui se tient à votre disposition et qui est joignable du lundi au vendredi au numéro Vert suivant : 0800 093 150.



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

Un récent rapport parlementaire dont l'initiatrice et la rapporteure est notre députée, Marie-George BUFFET, visant à mesurer et prévenir les effets de la crise Covid sur l'enfance et la jeunesse vient d'être rendu public. Ce rapport, dont la plupart des préconisations et conclusions sont appréciées et validées par les députés de tous les bords politiques, dresse un constat préoccupant.

Les enfants et les jeunes, s'ils sont globalement épargnés par l'épidémie, n'en sont pas moins victimes d'un point de vue cognitif, social et éducatif, avec de possibles lourdes conséquences pour leur avenir et celui du pays. Comme pour leurs aînés, la Covid révèle et aggrave les inégalités déjà nombreuses qu'ils subissent, notamment pour les catégories sociales les plus modestes.

Dans le pays, la moitié des personnes pauvres ont moins de 30 ans. 1 enfant sur 5 en France et sans doute plus dans notre ville, vit sous le seuil de pauvreté. Cette situation impose aux pouvoirs publics de s'en préoccuper.

Sur cette question, notre ville est aux abonnés absents. Soutien aux familles monoparentales, accompagnement psychologique des jeunes et des enfants dans les quartiers, mobilisation et coordination des professionnels et des structures sanitaires et sociales, écoute des associations caritatives et des étudiants en difficulté sont des mesures pouvant être mises en oeuvre. Elles pourraient au moins être débattues et étudiées avec qui de droit. Les préoccupations municipales sont ailleurs. Le béton peut-être...

Contact : bmavenir@gmail.com